

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

du vendredi 18 novembre 1887.

PRÉSIDÉE PAR

M. MICHEL BRÉAL



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVII

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Du vendredi 18 novembre 1887

PRÉSIDÉE PAR

M. MICHEL BRÉAL

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Vous connaissez cet usage qui subsiste encore dans quelques familles restées fidèles aux vieilles coutumes : à certaine époque de l'année, on se réunit au complet, en invitant les parents plus éloignés à venir prendre place au foyer. Les anciens amis de la maison sont naturellement convoqués ; à côté de ces amis éprouvés, on appelle aussi quelques jeunes gens choisis, qu'on aime à voir grandir

auprès de soi, et sur qui se fonde peut-être l'espoir de quelque alliance future.

C'est une réunion de ce genre que nous fêtons aujourd'hui. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, par la douceur des relations et par le culte des souvenirs, mérite le beau nom de famille. Les parents plus éloignés, ce sont nos confrères des autres classes de l'Institut. Les amis de la maison, c'est l'auditoire d'élite qui embellit ce jour par sa présence. Je n'ai pas besoin de dire ce que j'entends par l'espoir de l'avenir : ce sont ces jeunes recrues de la science, élèves de nos grandes Écoles ou formés par leurs propres efforts, qui fouillent nos bibliothèques et nos archives, ou qui vont au loin, exposant leur vie à la recherche d'inscriptions, d'œuvres d'art, de renseignements géographiques ou linguistiques, tous ces travailleurs enfin qui sont en contact avec nous, même alors qu'ils ne s'en doutent pas, et dont tout à l'heure quelques-uns vont être nommés devant vous.

Mais auparavant, par un retour involontaire, notre pensée se reporte vers les membres de l'Académie qui l'an dernier assistaient à cette solennité, et que la mort est venue nous enlever. Nous avons perdu notre vénéré doyen, M. Natalis de Wailly, que nous pouvions espérer garder longtemps encore, tant les années avaient respecté sa vigueur d'esprit et son activité. Dans nos discussions intérieures, M. de Wailly avait une autorité devant laquelle tous s'inclinaient, et qu'il ne devait pas seulement à son ancienneté, mais encore à la lucidité de son esprit et à la fermeté de son caractère. Quand il prenait la parole, ce n'était pas à la façon du sage Nestor, pour concilier les opi-

nions ou pour retracer les récits des anciens temps : non, en quelques mots dits d'une façon rapide et nerveuse, il éclaircissait une question, tranchait un différend. Sa raison perçante lui faisait distinguer ce que d'autres avaient confondu, ou la franchise de son langage lui faisait appeler faiblesse ce que d'autres nommaient concession ou ménagement. Scrupuleux observateur de la tradition, mais conservant l'esprit de la tradition, et non pas la lettre ; jaloux de l'honneur de la compagnie, mais non moins rigide sur le chapitre des obligations et des devoirs : tel on se représente nos vieux parlementaires, ou, pour rappeler les paroles de notre président de l'an dernier, qui lui a rendu les derniers honneurs, tel un voyageur italien du XIV^e siècle a dépeint le sire de Joinville vers la fin de sa vie à la cour de France, dépositaire du passé, consulté sur tout, écouté et respecté de tous.

Nous avons perdu deux de nos membres libres, qui avaient tous deux consacré leur vie à l'étude de nos annales nationales, M. Alexandre Germain, l'historien de la Commune de Montpellier, et M. Jules Desnoyers, qui fut pendant cinquante ans le secrétaire de la Société d'histoire de France. Leur ayant déjà rendu un hommage public, je ne fais ici que rappeler leurs noms, qui resteront toujours chers à notre compagnie.

J'arrive à un quatrième et dernier deuil, dont j'ai senti plus particulièrement la tristesse : je veux parler de M. Eugène Benoist, le professeur bien connu de littérature latine à la Sorbonne. Il était mon camarade d'école et nous avons parcouru ensemble la carrière de l'enseignement. J'ai été témoin de son infatigable travail, car rien ne

lui a été rendu facile. Il a dû emporter de haute lutte tous ses titres, depuis le baccalauréat où il s'était fait d'abord refuser, — je dis ceci pour la consolation des candidats malheureux, — jusqu'à cette place d'académicien dont il a si peu joui. Nous l'avons vu assister à quatre ou cinq de nos séances : tranquille et renfermé en lui-même, il prenait sa place au bout de la salle, jouissant en silence de cette suprême et légitime récompense de sa vie. Puis la maladie est venue et l'a retenu pour toujours loin de nous... Cet homme, à l'extérieur simple et un peu rude, a exercé une action durable sur notre enseignement : des esprits distingués dans les genres les plus divers lui ont dédié leurs travaux, l'ont pris pour collaborateur ou se sont déclarés ses élèves. Les livres scolaires, les éditions classiques se succèdent, qui remettent continuellement son nom sous les yeux de la jeunesse. Il me semble qu'il y a une leçon à tirer de cette vie. Ce qui constitue le professeur, ce qui fait d'un homme le maître et le directeur des jeunes intelligences, c'est, si vous le voulez, l'art de bien dire, l'esprit, l'érudition. Rien assurément de tout cela n'est inutile, et rien de tout cela ne manquait à notre confrère. Mais ce qui fait le professeur, c'est avant tout et par-dessus tout la conviction. M. Benoist était essentiellement un homme convaincu, et grâce à la foi dont il était animé, il lui a été donné de faire des disciples. Lorsque le professeur est cantonné dans quelque coin écarté de la science, dans quelque étude dont l'utilité ne saute pas aux yeux du grand nombre, l'ardeur qu'il met à la propager court par moments le risque de faire sourire. Mais, grâce à une heureuse chance de sa carrière, M. Benoist était

chargé d'interpréter quelques-uns des plus beaux et des plus grands monuments de la pensée antique. Quand il s'agit de Plaute, de Catulle, de Lucrèce, de Virgile, dont il faut maintenir parmi les jeunes générations la pleine et entière intelligence, quand c'est l'antiquité romaine et grecque dont il importe de ne pas laisser perdre ni s'obscurcir la tradition, la tâche du professeur croît singulièrement en importance. Il semble qu'une parcelle du patrimoine national lui soit confiée. M. Benoist s'est acquitté de sa tâche avec une vaillance peu commune. Il a remis en honneur les méthodes de nos savants du XVI^e et du XVII^e siècle : aussi l'Académie se félicite de l'avoir compté parmi les siens.

Après avoir payé aux morts notre tribut de regrets, je suis heureux de souhaiter publiquement la bienvenue à nos nouveaux confrères, MM. Léon Gautier, Saglio, Anatole de Barthélemy et Célestin Port, qui représenteront dignement parmi nous les branches du savoir auxquelles ils ont consacré leur vie. Mais je ne veux pas qu'on puisse dire de l'Académie qu'elle a ce défaut d'entretenir le public un peu trop longuement d'elle-même, et j'ai hâte de venir à nos lauréats.

La liste, je dois vous en prévenir, sera longue. Je ne pense pas toutefois qu'il faille m'en excuser auprès de vous : si vous voulez bien songer un instant à la somme de labeur et de savoir que représente le moindre des ouvrages que je vais avoir à énumérer, si vous voulez bien penser en outre que ce rapport reproduit et condense l'appréciation des juges les plus compétents, si vous songez enfin que l'honneur d'être nommé devant vous est souvent pour les au-

teurs la meilleure et la plus précieuse partie de la récompense, vous ne vous plaindrez pas de la longueur du défilé ni des explications du cicerone.

Parmi les questions que nous avons mises au concours, l'une des plus neuves, mais aussi des plus difficiles, était une *Étude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins*. La langue des inscriptions se montre tantôt en avance et tantôt en retard sur celle des écrivains de profession : en avance, quand elle est l'image involontaire du parler populaire ; en retard, dans les textes officiels, dans les actes publics présentant les locutions invariables de l'administration et du droit. Le mémoire qui nous a été envoyé s'est courageusement attaqué à cette question, en l'envisageant successivement sous ses différentes faces : l'auteur enchâsse avec art dans son étude un choix de textes épigraphiques, et il s'attache à en fixer chaque fois, d'après l'orthographe, la langue ou le style, la date approximative. Si quelques erreurs se sont glissées dans son travail, s'il est loin d'avoir épuisé son sujet, il faut s'en prendre à l'étendue de la question, qui occupera encore longtemps épigraphistes et grammairiens. Votre commission, à l'unanimité, accorde le prix à M. Loth, dont le nom a déjà figuré avec honneur dans nos concours.

Une autre question était conçue ainsi : *Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté un ancien obituaire*. Ainsi que le nom l'indique, on appelle obituaires les registres où les maisons religieuses inscrivaient le nom des morts en-

vers qui elles avaient contracté quelque obligation. Ces registres sont ordinairement disposés sous forme d'éphémérides. A la suite du nom se trouve une courte indication relatant les titres du personnage. Ce sont des notices bien sommaires; mais la science, habile à faire son profit de tout, a su tirer de ces registres des renseignements utiles pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres, pour la chronique civile et ecclésiastique. C'est ce qu'a très bien exposé l'auteur du mémoire couronné : il a lui-même donné un modèle de la méthode à suivre, en dépouillant quantité de registres de ce genre, et en commentant l'obituaire de l'abbaye de Prémontré, déposé aujourd'hui à la bibliothèque de Soissons. L'auteur de ce savant mémoire est M. Auguste Molinier, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Attentive à varier ses sujets, et à en offrir pour toutes les vocations, l'Académie avait proposé pour le prix Bordin une *Histoire de l'art étrusque*. Dans le mémoire qui nous a été adressé, on remarque avec plaisir un plan rigoureusement suivi, un style simple et clair, une réserve toute scientifique qui n'empêche pourtant pas l'auteur de présenter des conclusions et des vues d'ensemble. Il suffira de légères retouches pour que ce mémoire devienne un bon livre. L'auteur est M. Jules Martha, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

Nous avons proposé pour le prix Brunet la question suivante : *Relever sur le Fihrist toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe*. Le *Fihrist* est un grand catalogue de manuscrits arabes composé à Bagdad au X^e siècle de notre ère. Ce catalogue contient la mention, et quelquefois

l'analyse, d'un grand nombre de traductions faites sur le grec et le pehlevi. Beaucoup de ces livres sont aujourd'hui perdus, et c'est seulement par les notices de la compilation arabe que nous en pouvons entrevoir le contenu. Le prix a été décerné à un savant bien connu dans les lettres orientales, M. le D^r Moritz Steinschneider, de Berlin, qui a traité la question avec une entière connaissance de la bibliographie arabe et hébraïque, avec une connaissance moins complète, mais suffisante encore, de la partie grecque de son sujet.

D'autres questions nous ont valu des mémoires qui, sans emporter le prix, sont cependant assez méritants pour obtenir des mentions accompagnées d'une partie de la récompense pécuniaire. M. l'abbé Battifol obtient une mention honorable pour son travail *sur la bibliothèque de Photius*. M. Germain Arnaud, professeur de rhétorique au lycée de Marseille, pour son étude *sur l'instruction des femmes au moyen âge*; M. Thomas, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, pour ses recherches *sur les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oc et en langue d'oïl*. M. Thomas n'a traité qu'une partie du sujet; c'est ce qui nous oblige de mettre une restriction à nos éloges.

Si les questions mises au concours par l'Académie n'ont souvent provoqué qu'un seul mémoire, s'il en est même qui sont restées sans réponse, il ne faut pas se presser d'en tirer aucune conclusion défavorable. Le savant, quelque dévoué qu'on le suppose, n'est pas toujours prêt à fouiller le sol à l'endroit qu'on lui désigne : il aime à chercher lui-même la place où il creusera ses galeries; il veut, à ses

risques et périls, trouver son filon et avoir, avec la responsabilité du succès, l'honneur de la découverte. Aussi les concours qui, sans rien spécifier à l'avance, s'adressent d'une façon générale au savoir et au talent, sont depuis longtemps les plus recherchés et les plus productifs.

Le concours sur les Antiquités de la France n'a pas attiré moins de vingt-quatre concurrents, et, ce qui vaut plus encore, il peut compter parmi les meilleurs de ces dernières années. La Commission, qui dispose seulement de trois médailles et de six mentions honorables, a dû écarter certains ouvrages pour des motifs qui n'ont rien de désobligeant. Elle a renoncé à récompenser actuellement le *Catalogue sommaire du Musée de Saint-Germain*, petit livre excellent, dont l'auteur, M. Salomon Reinach, bien connu de l'Académie, nous fait espérer une édition développée; le *Jouvencel* de MM. Favre et Lecestre, dont le premier volume seul a paru. Elle ne fait que rappeler le nom de feu M. H. Delpech, dont l'ouvrage sur *la Tactique au XIII^e siècle* avait été distingué dans un concours précédent. D'autres encore, que je suis obligé de passer sous silence, auraient sans doute été récompensés en un jour de moindre abondance.

La première médaille est accordée à M. R. Delachenal pour son *Histoire des avocats au Parlement de Paris* (1300-1600). L'auteur prend la confrérie à ses origines et nous fait assister à ses développements et à ses progrès. Il montre la place qu'occupaient les avocats dans la grand'-chambre, décrit la police des audiences, explique le mécanisme de la procédure. Il fait ensuite connaître les rapports

de la corporation des avocats avec la magistrature, le pouvoir réglementaire et disciplinaire que le Parlement exerçait sur eux, et les circonstances où ils pouvaient être associés à ses actes politiques. Enfin il explique comment quelques-uns, sous le titre d'avocats du roi ou avocats généraux, chargés de défendre les intérêts du prince, devinrent de véritables magistrats en titre d'office. On ne saurait assez louer la conscience, la précision, la science exacte et sobre avec laquelle M. Delachenal a rempli ce cadre intéressant. Pour la première fois, nous avons une histoire critique de l'ordre des avocats dans la capitale.

M. Jules-Marie Richard a obtenu la seconde médaille pour son livre intitulé : *Une petite-nièce de saint Louis : Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne (1302-1329)*. Ce volume est un très complet tableau d'une des principales cours féodales de la France au commencement du XIV^e siècle. Il donne sur la vie des cours un ensemble de renseignements qui ne laisse rien à désirer. Le caractère de cette étude est nettement indiqué par des titres tels que ceux-ci : l'hôtel, les voyages, les relations, les œuvres de piété et de charité, les livres, les jeux et divertissements, la vénerie, l'écurie, la cuisine et la table, les médecins et les médicaments, les étoffes et les vêtements, la mercerie, la broderie, les tapis, le costume de guerre, l'orfèvrerie, les constructions, la verrerie, l'imagerie, la peinture, le mobilier, etc. Combien l'histoire ainsi comprise est différente de l'histoire abstraite et réduite à ses simples contours, comme on l'entendait encore au siècle dernier ! Le livre de M. Richard est un chapitre curieux de l'histoire

des mœurs et du luxe, ou, pour mieux dire, de la civilisation française. L'histoire politique n'est d'ailleurs pas oubliée : M. Richard a montré notamment comment l'Artois a subi le contre-coup des révolutions de la cour de France, et comment la comtesse eut à lutter, à la mort de Philippe le Bel, contre une ligue générale de la noblesse. La lecture de ce livre est fort agréable, et l'on peut être assuré qu'il ne manquera pas de lecteurs.

La troisième médaille a été attribuée à un livre de linguistique, le *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* de MM. Lespy et Paul Raymond. Le dialecte gascon parlé dans le Béarn a cet avantage d'avoir été assez anciennement confié à l'écriture dans des textes juridiques, historiques et même littéraires. M. Lespy a donc pu recueillir les éléments de son dictionnaire, d'une part, dans les pièces d'archives et les textes anciens, d'autre part, dans les compositions en patois, presque uniquement poétiques, où se sont essayés quelques amateurs des trois derniers siècles, enfin dans le parler vivant. Il est arrivé ainsi à réunir un riche trésor de mots, un peu étonnés de se trouver ensemble, mais ayant ce caractère commun d'appartenir à un dialecte qui garde sa physionomie à travers les siècles. Il y a joint des proverbes, des locutions populaires, des expressions qui nous instruisent sur les mœurs et les usages du pays. Par un respectable scrupule, M. Lespy a voulu placer à côté de son nom celui d'un ami, mort depuis des années, M. Paul Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, avec qui il avait commencé ce travail. En les nommant l'un et l'autre, l'Académie rend hommage à ce pieux désir.

Je serai obligé d'être plus bref pour les six ouvrages qui ont obtenu la récompense, encore très enviée, d'une mention honorable.

C'est d'abord M. Jules Philippe, pour ses recherches sur *l'Origine de l'imprimerie à Paris*. Trois élèves de Gutenberg, appelés en 1470 à Paris, installèrent à la Sorbonne un atelier typographique d'où sortirent pendant trois ans des volumes également remarquables par l'exécution matérielle et par le choix des textes. M. Philippe a tenu en main ces volumes, qu'il est allé chercher à Bâle, en Angleterre, un peu partout, et dont il donne des fac-similés. Au moment où la Sorbonne reconstruit ses murs pour la seconde fois, ce souvenir qui s'attache à l'ancien édifice est particulièrement le bienvenu.

La biographie d'un homme qui a occupé des charges de premier ordre sous Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, et qui a été mêlé aux événements les plus importants de cette époque, ne pouvait manquer d'être instructive et intéressante. Ce sont les qualités que votre Commission a reconnues à l'ouvrage de M. Bernard de Mandrot, intitulé : *Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage*. Pour faire apprécier l'importance du personnage, il suffit de dire qu'il avait autrefois tenté la plume d'un maître en ce genre, Jules Quicherat. M. Bernard de Mandrot s'est acquitté de sa tâche d'une façon qui permet de regarder ce chapitre d'histoire comme pleinement traité.

M. Haillant obtient la troisième mention pour son livre intitulé : *Essai sur un patois vosgien*. Le patois en question est celui de la commune d'Urimesnil; l'auteur y a joint des rapprochements empruntés à soixante-seize autres

communes des Vosges. M. Haillant est au courant des méthodes modernes; pour expliquer les formes de son patois, il s'entoure des formes congénères et consulte avec à-propos l'ancienne langue. Les articles relatifs aux noms des plantes et aux noms géographiques intéressent encore d'autres études que la linguistique. L'auteur, qui s'est déjà fait connaître par plusieurs publications du même genre, donne l'exemple des services qu'un travailleur peut rendre en explorant avec intelligence le sol natal.

Nous revenons à l'histoire avec les trois dernières mentions qui sont décernées : à M. Georges Guigue, pour ses *Récits de la guerre de Cent ans*; à M. Ch. Bémont, pour un mémoire sur *la Condamnation de Jean sans Terre par la cour des pairs de France en 1202*; à M. Maurice Faucon, pour son travail sur *la Librairie des papes d'Avignon*. Tous ces ouvrages sont faits de première main, et complètent ou rectifient sur quelque point notre histoire nationale.

Parmi les prix que de généreux fondateurs ont mis à la disposition de l'Académie, le prix Gobert a une notoriété spéciale. Les conditions particulières du concours, non moins que le souvenir de ceux qui ont autrefois emporté cette couronne, lui assurent un rang à part dans l'opinion. Les nouveaux concurrents étaient au nombre de dix. Ce n'est pas sans regret que la Commission, n'ayant à proclamer que deux lauréats, a dû écarter des compétiteurs tels que M. l'abbé Guillotin de Courson, qui présentait son *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, ouvrage de longue haleine et de consciencieux labeur; tels que M. Bourgeois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, avec ses travaux sur l'époque carolingienne, qui

semblent annoncer un historien d'une intelligence curieuse et pénétrante ; tels que M. Delaville Le Roulx et M. Durrieu, tous deux anciens membres de l'École de Rome, qui ont fait, l'un sur *la France en Orient au XIV^e siècle*, l'autre sur *les Français à Naples, sous le règne de Charles d'Anjou*, des recherches qui exigeaient à la fois le savoir de l'érudit et la patience de l'archiviste paléographe.

C'est avec plus de peine encore que votre Commission a écarté M. Noël Valois, qui présentait le premier volume d'une importante collection intitulée : *Inventaire des arrêtés du Conseil d'État (règne de Henri IV)*. Ce volume contient une introduction qui est une véritable histoire du Conseil du Roi pour toute la partie antérieure au XVII^e siècle, c'est-à-dire pour celle qui était jusqu'ici la moins connue. Cette introduction, au jugement des personnes les plus compétentes, est un morceau de grande valeur. Le Conseil d'État ou Conseil du Roi était la première des institutions politiques de l'ancien régime, le pivot de tout l'organisme administratif et judiciaire. A peine avait-on jusqu'à présent quelques notions confuses sur ses origines et sur ses transformations depuis le XIII^e jusqu'au XVII^e siècle. M. Noël Valois a très bien débrouillé cette histoire. Heureusement il est de ceux que l'Académie peut espérer retrouver dans ses concours à venir.

Le premier prix Gobert a été attribué à M. le baron de Ruble, pour son grand ouvrage : *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, faisant suite au *Mariage de Jeanne d'Albret* (cinq volumes). La vie de la reine de Navarre et celle de son mari Antoine de Bourbon sont mêlées, d'une manière intime, pendant plus de trente ans, à la période la plus in-

quiète et la plus orageuse du XVI^e siècle. En nous contant presque jour par jour l'histoire de son héroïne, M. de Ruble met sous nos yeux toute la suite des querelles politiques et religieuses qui agitent la fin du règne de François I^{er} et les règnes de ses successeurs : rivalité avec la maison d'Autriche, difficultés causées par le protestantisme, luttes d'influence et compétitions personnelles, tout le XVI^e siècle est là, comme en raccourci. Pour amasser les matériaux de son livre, l'auteur a fouillé les archives non seulement à Paris, mais à Bruxelles, à Pau, à Dusseldorf ; puis, pour ses derniers volumes, à Simancas, où il a fait la plus riche moisson. De tous ces documents, l'auteur a tiré un récit à la fois minutieux et large, où l'historien s'efface lui-même le plus possible, pour laisser parler et agir ses personnages. L'histoire de Jeanne d'Albret a obtenu d'emblée les suffrages de votre commission.

Le second prix est décerné à M. le chanoine Dehaisnes, pour son *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle* (trois volumes in-4^o). Tout le monde sait de quel éclat l'art a brillé au XV^e siècle dans les peuplées, intelligentes et riches cités de la Flandre. D'habiles historiens ont tracé le tableau de cette époque. Mais pour la période antérieure un grand ouvrage d'ensemble faisait défaut. Grâce à M. le chanoine Dehaisnes, nous voyons aujourd'hui les commencements de cette floraison. Pour toute la période qui précède les Croisades, il prend à part chaque branche de l'art et la suit dans ses développements. Pour le XIV^e siècle, quand les documents se multiplient, il décrit ville par ville les productions incessantes de l'art. Une dernière partie coordonne tous ces rensei-

gnements et fait ressortir les caractères généraux de tant d'œuvres diverses. Un pareil ouvrage est le travail de toute une vie. Trente années de recherches y sont résumées. En accordant à M. le chanoine Dehaisnes le second prix Gobert, l'Académie a le regret de n'avoir pu lui offrir une récompense plus égale à un si grand effort.

Ce dernier ouvrage me conduit tout naturellement à vous parler du prix Louis Fould, au sujet duquel j'aurai une communication à vous faire.

Cette année encore, le prix n'est pas décerné. Mais les arrérages de la fondation sont partagés entre deux hardis et heureux explorateurs dont le grand public connaît déjà les noms : M. de Sarzec, pour ses *Découvertes en Chaldée* : M. Dieulafoy, pour ses *Fouilles de Suse*.

M. Louis Fould était un de ces amateurs éclairés avec lesquels l'Académie a toujours aimé d'entretenir des relations. Ses collections d'art, aujourd'hui dispersées, ont joui d'une légitime notoriété. Il fit don en 1856 à l'Académie des fonds nécessaires pour récompenser par un prix de 20,000 francs « l'auteur ou les auteurs d'un traité complet sur les origines, la marche et la tradition des arts du dessin chez les peuples anciens jusqu'au siècle de Périclès ». Pour ne laisser aucun doute sur le but qu'il se proposait, il ajoutait ces mots : « J'entends par les arts du dessin la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture et les arts industriels dans leurs rapports avec eux. »

L'étendue et la difficulté du sujet avaient fait prévoir au fondateur que de longues années pourraient s'écouler avant l'apparition de l'ouvrage dont il avait tracé le cadre.

Aussi demandait-il que, si la nécessité en était reconnue, le concours fût prorogé de trois ans en trois ans, et à défaut d'un travail répondant complètement au programme, autorisait-il l'Académie à prendre tous les trois ans sur les intérêts du capital, un accessit d'une valeur de 3,000 francs. Après sept concours infructueux, l'Académie était invitée à en ouvrir un huitième, auquel « seraient admis les ouvrages des membres de l'Institut qui ne feraient pas partie de la commission d'examen », et le prix pourrait être alors décerné « à l'ouvrage qui, sans remplir tout le programme, serait cependant le traité le meilleur et le plus complet sur la question ».

L'Académie a fidèlement — plus que fidèlement — exécuté les prescriptions de M. Fould. C'est au bout de trente ans, après avoir décerné cinq fois les accessits de la fondation, qu'elle se décide à clore le concours, suivant les conditions prévues par le fondateur.

Le prix de 20,000 francs sera donc décerné en 1890. Mais le nom de M. Louis Fould ne disparaîtra pas pour cela de nos programmes. La somme confiée à l'Académie a fructifié entre ses mains, ou plutôt on a vu ici une fois de plus se réaliser l'apologue du fabuliste : tandis que tant de gens courent vainement après la fortune, la fortune vient trouver ceux qui n'y songent point. Grâce à un heureux ensemble de circonstances, après le concours de 1890, l'Académie sera encore en mesure de donner tous les deux ans un prix de 5,000 francs, qui s'appellera le prix Louis Fould, et qui, avec un programme élargi, répondra à la même pensée. Ce prix sera décerné *au meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, dans l'antiquité et dans*

les temps modernes, en s'arrêtant à la fin du XVI^e siècle. Toutes ces dispositions ont été prises d'accord avec les héritiers du fondateur, qui ont ainsi le mérite de s'associer à ses vues. L'Académie disposera donc à l'avenir d'un prix considérable pour un ordre d'études qui prend de plus en plus d'importance, et pour lequel elle a souvent regretté de n'avoir pas de récompense spéciale.

Le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Haute-roche, est décerné à M. Ernest Babelon, pour son grand ouvrage sur les *Monnaies de la république romaine*; le prix fondé par le marquis de la Grange, pour récompenser la publication d'un ancien poème français, à M. Le Verdier, pour son édition du *Mystère de l'Incarnation*, représenté à Rouen en 1473; le prix Stanislas Julien, à M. Schlegel, pour son *Dictionnaire hollandais-chinois*. Le prix Delalande-Guérineau, destiné cette année aux études sur le moyen âge, est obtenu par M. Julien Havet, pour ses *Questions mérovingiennes*. Le prix Lafons-Mélicocq, en faveur de la meilleure publication sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France, n'est pas décerné; mais une récompense équivalant aux deux tiers du prix est accordée à M. l'abbé Haigneré, pour ses deux ouvrages intitulés : 1^o *Cartulaire du Boulonnais*; 2^o *les Chartes de Saint-Bertin*. Une récompense équivalant au tiers restant est attribuée à M. le baron de Calonne pour la deuxième édition de son ouvrage sur la *Vie agricole sous l'ancien régime dans le Nord de la France*.

J'ai maintenant, Messieurs, à vous parler des Écoles d'Athènes et de Rome.

Il y a peu de temps nous assistions ici même à une réu-

nion de l'Académie des beaux-arts, et nous écoutions un artiste éminent qui parlait avec émotion de ses heureuses années passées à la villa Médicis. Notre Académie a également ses élèves de Rome et d'Athènes, dont le sort n'est pas moins enviable. Passer deux, trois ans sous le ciel de l'Italie ou de la Grèce, libres de tout souci, en contact journalier avec les plus beaux monuments, avec les plus nobles productions du génie, relire Hérodote et Eschyle en vue de Salamine, contempler et toucher de ses mains, au moment où elles sortent de terre après un sommeil de vingt siècles, ces statuette de Tanagre ou de Myrina qui nous révèlent une face nouvelle de l'art grec parcourir les cantons de l'Asie Mineure, en reconnaissant l'emplacement d'anciennes et célèbres cités, déchiffrer les premiers une page inédite de l'histoire, telle que les comptes du temple de Délos, ou livrer à l'érudition quelque étrange et curieux problème, comme cette inscription de Lemnos en écriture grecque, en langue inconnue, découverte il y a deux ans, ce sont là les occupations et les plaisirs de nos pensionnaires. Si l'artiste a les joies intimes et profondes de la création, le savant a le bonheur, qui vient immédiatement après, de faire revivre dans sa pensée les chefs-d'œuvre du génie, ou de découvrir la raison secrète de ces grandes œuvres collectives qui s'appellent les institutions, les lois, les coutumes, les langues, les religions.

Quatre membres de l'École d'Athènes, MM. Holleaux, Cousin, Durrbach et Radet nous ont adressé des mémoires qui témoignent de la bonne impulsion donnée à ce centre de recherches. De fructueuses explorations ont été entreprises. Les fouilles du sanctuaire d'Apollon

Ptoos ont livré des statues archaïques qui viendront prendre une place importante dans l'histoire de la sculpture grecque. Sans vouloir empiéter sur le Rapport de l'année prochaine, je suis heureux de pouvoir annoncer qu'un jeune élève de l'École, M. Fougère, vient de remettre à la lumière des bas-reliefs qu'avait vus autrefois Pausanias, et au sujet desquels il est permis de prononcer le nom de Praxitèle. Ainsi se perpétue une école d'archéologie et d'épigraphie, dont nous pouvons être fiers, et qui suit avec ardeur une tradition déjà ancienne.

Notre École de Rome n'offre pas moins d'attraits, grâce à la diversité des études parmi lesquelles elle laisse le choix à ses élèves. Sept membres de l'École ont envoyé des mémoires : les uns relatifs au moyen âge et à la Renaissance ; ce sont ceux de MM. Prou, Langlois, Fabre, de Nolhac ; les autres ayant un rapport plus ou moins étroit avec l'antiquité : ce sont ceux de MM. Pératé, Lécrivain et André Berthelot. Des publications connues de tout le monde savant, le *Bulletin de Correspondance hellénique*, la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*, en stimulant le désir de produire, entretiennent dans les deux Écoles l'activité et l'émulation.

Pour la première fois cette année, l'Académie dispose d'une partie des revenus de la fondation Garnier, destinée à encourager des voyages scientifiques dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la haute Asie. M. René Basset, professeur d'arabe à l'École supérieure des lettres d'Alger, qui a publié des travaux sur les dialectes berbères du nord, se propose d'aller étudier le dialecte parlé par les Maures de la rive droite du Sénégal. Il doit aussi

recueillir des renseignements sur les idiomes en usage dans le Soudan, et rechercher, s'il y a lieu, les traces de la civilisation musulmane du temps de la dynastie des Almoravides. Nous souhaitons de tout cœur bon succès au jeune et intrépide voyageur.

Je suis arrivé au bout de mon énumération. Depuis le patois d'une commune des Vosges jusqu'aux dialectes parlés sur les rives du Sénégal, depuis le registre d'un obscur couvent jusqu'à la bibliothèque des khalifes, rien de ce qui intéresse l'humanité ne reste étranger à nos études.

Laissez-moi, pour finir, vous dire un mot que j'emprunte à mes propres travaux.

Au moyen âge, tout bon nécromancien, avant de procéder à ses sortilèges, étalait devant lui un livre, difficile à lire pour les simples mortels, de contenu mystérieux, que le peuple, moitié crainte, moitié respect, appelait un *grimoire*. La science étymologique de notre temps, qui ne se laisse imposer par rien, a reconnu que ce grimoire était tout simplement une grammaire, c'est-à-dire une espèce de livre qui n'a assurément rien de sorcier. Reconnaître le grimoire de tous les peuples, dissiper les mystères accumulés par la superstition et l'ignorance, en réservant notre respect et notre admiration pour les productions de l'humanité qui en sont vraiment dignes, telle est la tâche que nous nous sommes proposée, telle est la raison d'être de notre Académie.

